



20^{ème} RALLYE REGIONAL DE LA VIE
21 et 22 Septembre 2024
Permis d'organisation Ligue N° R 25
FFSA N° 379



DECISION N°1

Notification du Collège des commissaires Sportifs à la Direction de Course

Suite à la sortie de route du concurrent n° 91 dans l'ES 4 et du N° 38 dans l'ES 5

Le Collège décide, après étude des temps et en application de l'article 7.5.16 de la réglementation 2024 des rallyes d'appliquer les temps forfaitaires ci-dessous.

N° VOITURES	POURCENTAGE	TEMPS IMPARTI	N° VOITURES
18		05 :24,9	18
42		03 :20,9	42
44		03 :31,1	44
71		05 :21,7	71

Affiché au Poiré sur Vie le 22 Septembre 2024 à 14h 15

Le Président du Collège
Dominique JOUBERT
14860/11.06

Membre du Collège
Catherine CONDEMINE
56617/10.18

Membre du collège
Jean-Paul BEDIN
3271/1209